

Authentique !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 46

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pauvre Anaïs qui était tout en larmes parce qu'on lui a dit que tu fréquentais la Céphise, je lui a dit que ce n'était rien que des mensonges, que tu ne voulais pas la laisser pour une Céphise, n'est-ce pas bien vrai ? oui, c'est sûr, il nous faut arranger ça tout de suite, Alphonse vous mènera demain à la gare pour acheter les alliances, les choses qui traînent ne valent rien...

John essayait de balbutier que l'Anaïs, oui, des femmes comme elle, mais que...

Autant valait donner des explications à un moulin à vanner en mouvement. Mme Duillerat repartait de plus belle.

— J'allais justement chez ma belle-sœur Clémence, je pourrai lui annoncer vos fiançailles... tiens, elle pourra me prêter son fer à brisseries, j'en ferais deux ou trois corbeilles pour fêter, elle en a un bon qui en fait quatre à la fois, ça fait que c'est en règle, on recausera de ça ce soir, ne viens pas trop tard.

Elle était déjà chez sa belle-sœur Clémence que le pauvre John n'était pas encore revenu de son saisissement... La Céphise, l'Anaïs... Il était tellement effaré qu'il ne vit pas la cousine Rosalie qui venait de son côté... Sous son chapeau du dimanche, elle avait un visage très renfrogné. Elle s'arrêta près du jeune homme, qui s'arrêta aussi.

— Ah ! cousin John, dit-elle, si vous saviez comme je suis malheureuse, ma tante voudrait me voir loin, voyez-vous, c'est triste d'être seule au monde.

— Il faudrait vous marier, offrit-il comme consolation.

— C'est vite dit... Oui, si les garçons n'étaient pas des fourbes qui vous font un tas de belles promesses pour vous laisser ensuite.

Elle essuya deux larmes supposées et reprit : — Je n'aurais jamais cru ça de vous, voilà trois mois qu'on se cause, il y avait un garçon de Bremblens qui me faisait la cour, un bon parti, je l'ai refusé pour vous, et voilà comme vous me récompensez...

— Mais, dit John, qui était extrêmement mal à l'aise.

— Oui, à présent, les gens disent que vous allez marier la Céphise, et l'Anaïs...

— Mais ce n'est pas vrai ! cria John épouvané.

— C'est bien ce qu'il me semblait... Après tout ce qu'on s'est dit, vous ne pouvez pourtant pas me laisser.

— C'est que... bien sûr, mais...

— On s'aime bien les deux, moi, c'est par amitié que je vous prends, la Céphise et l'Anaïs, c'est pour votre porte-monnaie, rien de plus. Vous verrez comme on sera heureux les deux.

Elle causa encore un moment. John essayait bien de dire que ce n'était pas ça, qu'elle se trompait, mais il n'avait jamais su trouver le bon argument au bon moment, et quand la cousine Rosalie le quitta, elle se tenait pour sa fiancée, et n'en voulait pas démordre...

Quand elle rentra pour faire le souper, Séraphine trouva son maître assis près de la table, la tête dans ses mains.

— C'est cette dent qui vous fait de nouveau mal, dit-elle, ces dentistes ne servent à rien du tout, laissez-moi vous l'arracher avec les petites tenailles, ça ira tout seul.

— Non, dit-il, je n'ai pas mal aux dents, mais c'est ces trois femmes que j'ai sur le dos...

Séraphine comprit qu'il parlait au figuré.

— Ces trois femmes que vous avez sur le dos !...

Elle entrevoyait la vérité. John, de son mieux, lui raconta dans quel pétrin il se trouvait. Elle prit un air consterné, tandis qu'au fond elle jubilait, voyant briller un magnifique espoir.

— Jésus Marie ! s'écria-t-elle, vous avez dit oui pour toutes les trois ?... Qu'est-ce que ça va donner ?... j'ai lu dans le journal qu'une femme a demandé trente mille francs de dommages-intérêts à un garçon qui l'a laissée... Si elles vous demandent ça toutes les trois...

— Cré nom de bleu ! fit John atterré.

Ils réfléchirent tous deux, c'est-à-dire que Sé-

raphine réfléchit, tandis que John eut l'air de réfléchir.

— Laissez-moi faire, dit à la fin la servante, je veux vous tirer de là.

— Comment voulez-vous faire ?

— Je vous dirai au retour.

Elle remit son chapeau, et sortit d'un air assez solennel. Elle resta longtemps, et le pauvre John dans l'angoisse se demandait si une de ses trois fiancées l'avait assassinée, lorsqu'enfin, elle reparut.

— Voilà, dit-elle, c'est arrangé, si vous êtes d'accord, si vous ne l'êtes pas il faudra leur payer dix mille francs à chacune.

— Oh ! s'écria-t-il, je suis d'accord.

— Oui, mais voilà... A son lit de mort, votre défunte mère m'avait recommandé de ne jamais vous laisser, et même, elle voulait qu'on se marie... Je ne l'ai pas dit, par discrétion, mais à présent que je vois que c'est le seul moyen de vous tirer d'embarras... J'ai cinq ans de plus que vous, mais on a l'habitude d'être ensemble...

John comprit qu'il lui fallait passer par là, et qu'après tout, c'était une excellente solution.

J.-L. Duplan.

ENCORE UNE LETTRE CÉLESTE

*Une Lettre Toute Nouvelle Véritable et Triste
Opération d'avertissement,
Avenue le 22 Novembre 1721
à Wemkenburg en Allemagne.*)*

UNE Lettre Suspendue en l'air, Laquelle Dieu a fait voir près et dans la Ville dont personne ne say sur quoi ou a quoy elle est soutenue. Elle est écrite en Lettres d'or, envoyée de Dieu par son Ange. Ceux qui souhaitent la copier, Elle s'incline à eux, mais à ceux qui la regardent avec indifférence pour la décrire, Elle se retire en l'Air.

Premièrement, il est dit dans cette Lettre : Je vous commande que vous ne travailliez point les Jours du Dimanche, mais que vous alliez Dévotement au Temple et de prier avec dévotion en humiliation de face et modeste d'habits. Enfin, je crois que le frein le plus efficace pour l'homme, C'est la crainte de Dieu, la révérence que L'on a pour le tout-puissant et la frayeur du Jugement futur. Or, on peut perdre cela en particulier aussi bien qu'en public. Quand une fois on a perdu la révérence qu'on avoit pour Dieu et pour sa propre conscience, perte que l'habitude au vice ne manque jamais de produire, on n'a guère égard à ce que le monde dit.

On Craint le châtement des hommes, mais on se met au-dessus de la honte. L'homme doit avoir soin de son âme comme ayant bientôt à mourir, et de son corps comme ayant longtemps à vivre.

Secondement, que vous ne devez aucunement porter des chevelures étrangères ny Perruques pour vous en orgueillir et de faire part de vos biens aux pauvres et de croire que cette Lettre est dictée de Dieu, à nous adressée par Jésus-Christ.

Afin que vous ne viviez pas ainsi que les Bêtes, vous avez six jours de la semaine à faire votre Travail, mais vous devez sanctifier le jour du Dimanche et si vous ne voulez me le sanctifier, j'enverrai la Guerre, la Peste et la Famine sur la Terre avec d'autres tourments pour vous châtier, afin de vous les faire ressentir vivement.

Troisièmement, Je vous ordonne de ne point travailler trop le samedi au soir et, que chacun de vous soit jeune ou vieux, d'aller le Dimanche de bon matin dévotement au Temple pour y confesser ses péchés, afin d'en obtenir le pardon.

Quatrièmement : Ne souhaitez ny or ny argent ; ne vous servez d'aucune fraude en aucunes choses ; ne soyez orgueilleux ni convoitez tassivement la chair par des passions désordonnées, et sachez que j'ay fait toutes choses, aussi les puis-je détruire.

Que vous ne parliez point en Mal l'un de l'autre, et ne te réjoints quand ton prochain s'appauvrit, mais aye plutôt compassion de lui.

Vous, enfans, honorez vos Pères et vos Mè-

res, afin que biens vous en arrivent. Celui qui ne croy ceci et ne le veut pratiquer est perdu et danez, Jésus-Christ la écrit de Sa propre main. Celui qui me contredit et se retire de moi, ne pourra espérer mon assistance.

Celui qui a Cette Lettre et ne la Communique pas, soit à Nathème, par la Sainte Eglise de Dieu et abandonnez de ma puissante main.

Cette Lettre peut être donnée à copier à un chacun.

Sy vos péchés surmontoient le sable de la mer ou l'herbe des champs, ils vous seront pardonnez si croyez et faites ce que cette Lettre vous dit.

Je vous interrogerai au jour du Jugement et sur aucun de vos péchés commis ne pourrez me répondre un seul mot.

Ceux qui auront cette Lettre dans leur maison, le Tonnerre ny la foudre ne les blessera point. Du feu et des Déluges d'eau sera préservée et assurée sa personne qui porte cette Lettre sur Soi et qui la communique au genre humain, finira ses jours en joie en recevra une grande Consolation Gardez mon ordonnance que je vous ai donnée par mon serviteur que je vous ai envoyé.

Moi un Apôtre encore à vous connu à Wemkenburg suspendue en l'air le 29me Novembre de l'année 1721.

Homme, Considérez attentivement cecy émanez par la main de Dieu :

Que voicy qu'il détourne ces châtimens de Nous et de Conserver la Ville et Païs à tous. En Paix puissions nous Longtemps reposer et finalement ses grâces nous accorder. J. P. A., Neuf-châtel.

Copiée par Moi F. D. Ruthier de la Forclaz en l'année 1783. »

L'original de cette « Lettre Céleste » appartenait à l'Officier Pernet qui l'avait héritée de son oncle D. Rosset, Juré de la Cour Civile, Capitaine-Lieutenant de Milice, Major de Brigade et Banneret d'Ormont-Dessus.

PUNIE PAR OU ELLE A PÉCHÉ

Une petite histoire, absolument authentique, digne des contes de Boccace, et qui ne manque pas, sinon de piquant, du moins de cuisant, c'est celle dont une petite dame, par trop hospitalière, fut l'héroïne.

Or donc, la gente dame en question avait, paraît-il, coutume de folâtrer en galante compagnie pendant que son mari, homme parfaitement honorable, était à son travail !

Le mari eut vent de la chose, et un beau jour, il vint inopinément au logis et trouva sa trop amoureuse épouse, en costume d'Eve avant le péché, en train de faire des beefsteaks au beurre ; tandis qu'un don Juan quelconque, attendait, en même uniforme, le résultat de ces opérations culinaires.

Scandalisé à juste titre, le mari, sans autre forme de procès, empoigna sa volage moitié et l'assit dans la poêle à frire, parmi les beefsteaks ! On ne dit pas si ce sont les remords ou autre chose qui sont les plus cuisants pour la dame, punie par où elle a péché, et, qui s'en fut faire soigner le corps du délit, tandis que son époux fit constater par témoins l'incartade des deux tourtereaux.

Conseil aux maris : « Si vous achetez, un jour ou l'autre, une poêle à frire, achetez-la assez grande ! »

Pierre Ozaire.

Authentique ! — On amène le petit frère aîné près du berceau où se trouvent deux jumeaux, nouveaux-nés. L'enfant regarde, s'intéresse, et demande enfin à son père, l'air un peu inquiet :

— Mais dis, papa ! Lequel est-ce qu'on noiera ? (en se souvenant, sans doute, de la portée de la chatte !)

Précocité. — Il y a quelques jours, on pouvait lire l'annonce suivante dans la « Tribune de Lausanne » : « A vendre quelques milles litres d'excellent vin 1924, s'adresser à Monsieur X. à Epesses. »

On ne dira pas qu'Epesses n'est pas un coin privilégié.